

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

**Décision n° 4438 du 18 octobre 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie maritime**

NOR : INTJ1235393S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 4666 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128676S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} décembre 2012 :

Trécant, Pascal	Nigend : 122 233	Numéro de livret de solde : 8 092 861
-----------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2012 :

Albanet, Richard	Nigend : 167 494	Numéro de livret de solde : 8 023 300
Vigier, Benoît	Nigend : 164 657	Numéro de livret de solde : 8 021 393

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2012 :

Andris, Christophe	Nigend : 224 200	Numéro de livret de solde : 8 083 909
Cueille, Emmanuel	Nigend : 205 138	Numéro de livret de solde : 8 058 726
Michon, Marc	Nigend : 122 302	Numéro de livret de solde : 5 244 578

Fait le 18 octobre 2012.

Le colonel,
commandant de la gendarmerie maritime,
I. GUION DE MÉRITENS